

La Vie  
de

Bulletin  
Municipal

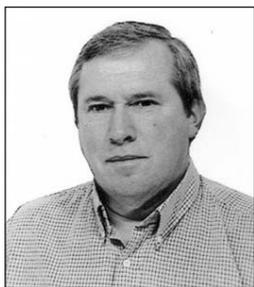
décembre 2008 - N°48

# Soues



# Sommaire

Edito .....	p.1
Evénements .....	p.2
L'Intercommunalité .....	p.4
La vie des commissions.....	p.9
Vie associative et culturelle ...	p.12
Vie locale.....	p.21
Flashes et communiqués .....	p.23
Vie scolaire.....	p.27
Vie économique.....	p.29
Jeux .....	p.30



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

2008 s'achève. Ce fut, à plusieurs titres, une année qui comptera dans notre histoire sociale.

2008, au niveau local, a été marqué par deux événements notables : tout d'abord la réélection de la liste conduite par mes soins aux élections municipales de mars der-

nier. Ca a été une satisfaction bien entendu et je l'ai pris comme une forme de reconnaissance du travail accompli, avec l'ensemble du Conseil Municipal sortant dans le prolongement de l'action de Michel Barrouquère-Theil, à qui j'avais succédé à l'automne 2004. Ensuite, c'est bien entendu le changement de président à la tête de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes, avec l'arrivée de Gérard Trémège. Je formule ici le vœu que ce changement n'ait pas de conséquence, dans le futur, sur la pérennité de l'Entreprise ALSTOM sur l'agglomération : nous sommes aussi particulièrement attachés à la réalisation de la ZAC SEMEAC-SOUES.

2008 aura été au niveau national, l'année où le Président de la République, encouragé en cela par le succès de son camp aux élections législatives, a lancé son offensive sans précédent sur toute une panoplie d'acquis, plus particulièrement sociaux.

**Les élections, tout part de là, sont un paradoxe chez nous.** En effet, les Français jugent la gauche capable de gérer au niveau local (victoire globale incontestable et collective aux dernières municipales, la majorité des Conseils Généraux, la quasi-totalité des Régions, une forte progression même au Sénat), mais préfère l'aventure à la tête de l'Etat. La réforme des institutions aggrave la situation nous conduit à une forme de « domestication » du Parlement.

**Sarkozy, pourrait-on titrer, un an d'illusion et un an de régressions !**

Dressons en un bilan succinct.

**Les Services publics d'abord :** la casse est organisée avec un seul objectif financier et la conséquence inéluctable suivante : un minimum d'Etat = un maximum d'inégalités ! L'audiovisuel public est dans le viseur : son démantèlement est annoncé.

On brade les Maternités, les Hôpitaux, les Tribunaux ; on met au pas la Défense. La santé devient un luxe. La loi de financement de la sécurité sociale vise à transformer l'Hôpital public en entreprise rentable. L'inégalité d'accès aux soins sur le territoire est décrétée.

**La régression sociale ! Quelques rappels là aussi.**

Le Code du Travail est ainsi l'objet d'un démantèlement en règle : c'est le « casse » du siècle ! La solidarité fait place à la jungle. Les attaques contre les 35h, ou le repos hebdomadaire du dimanche, bientôt jour ouvrable, le service minimum d'accueil est décrété pour les écoles !

Les retraites : c'est cotiser plus pour gagner moins. Le livret A est dénaturé : en le réformant, le Gouvernement abandonne aux marchés le sort du service public de la construction des logements sociaux. Le Gouvernement, toujours, économise sur le dos des familles, par la modulation de l'allocation de rentrée.

La droite crée de fait une société du travail précaire et l'on assiste ainsi à la progression des inégalités et donc la régression des libertés

La loi de la modernisation de l'économie, où la modernisation rime avec déréglementation, sonne l'abandon du commerce de proximité

**Un plan d'austérité déguisé prend forme.**

Des crédits sont gelés, la dette devient abyssale. Les collectivités locales sont dépouillées, étranglées, les transferts de charges s'accroissent d'années en années et l'Etat se montre de moins en moins généreux. Le calcul de la délégation globale de fonctionnement, fondé sur la seule inflation, devrait entraîner une chute spectaculaire des recettes locales qui devront être compensées par l'augmentation des impôts locaux

Les plus modestes vont encore payer la facture de la rigueur. Les marges budgétaires ont été gaspillées par le « paquet » fiscal.

La planète fiscale explose (pas pour tout le monde) et la crise financière met le monde au bord du krach

**Le Président agit en violation de la Constitution et du principe de laïcité en ravivant le communautarisme.**

Les élus, mais pas seulement eux font l'objet d'un projet de fichage, intolérable en démocratie, dont l'abandon reste à confirmer.

Que restera-t-il du grenelle de l'environnement. Le principe pollueur-payeur est abandonné.

L'amplification d'une politique de classes est traduite dans le projet de loi de finances pour 2009.

La liste est longue et significative. La crise du système financier montre que la droite a toujours la même attitude face au mur : elle applique le principe de la nationalisation des pertes et de la privatisation des profits. La solidarité doit jouer pour ceux qui spéculent avec notre argent. Par contre si un service public s'avère efficace, il faut s'empresse de le privatiser pour que les profits aillent engraisser les actionnaires et les spéculateurs.

A côté de cela, la guerre est toujours présente et la tragédie des soldats français tués en Afghanistan en témoigne. A cet égard, l'élection de Barack OBAMA à la présidence des Etats-Unis d'Amérique fait naître un grand signe d'espoir.

**Mes chers concitoyens,** pour ne pas terminer cette rétrospective sur un ton trop pessimiste, au nom du Conseil Municipal, je vous adresse tous nos vœux les plus chaleureux et sincères pour 2009. Bonheur, joie, santé, réalisation de vos souhaits et projets les plus intimes, satisfactions dans vos activités, c'est ce que nous vous souhaitons.

Bien entendu, nos pensées vont à ceux d'entre vous qui ont été éprouvés en 2008, qui sont malades, handicapés ou isolés, à la recherche d'un emploi. Nous formulons le vœu que vous trouviez en 2009 des raisons d'espérer une condition meilleure.

Pour ce qui nous concerne, nous mettrons le maximum en œuvre afin de vous rendre la vie toujours plus facile à SOUES, tout en restant à votre écoute.

Bonne et heureuse année 2009 à toutes et à tous.

**Roger LESCOUTE**  
Maire de SOUES

## Honneur aux élus



Le 31 octobre dernier, **neuf** des élus au Conseil municipal de notre Commune, anciens ou actuels, se sont vu remettre la **médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale**, décernée par Monsieur le Préfet des Hautes Pyrénées, en récompense de leur dévouement au service de la collectivité.

Ces élus ont été décorés par Madame **Chantal ROBIN-RODRIGO**, Députée de la Circonscription et Monsieur **Daniel FROSSARD**, Maire d'IBOS et Président Départemental de l'Association des Maires de France.

Parmi les **anciens élus**, ce sont **Emile BROUTIN** et **Jacques POCOUS** qui se sont vus attribuer la **médaille de vermeil**, pour plus de 30 ans au service de la Commune de 1977 à 2008.

Pour les **élus actuels**, c'est **Raymond DUPONT**, le **doyen** des élus, qui recevait la **médaille d'or** pour plus de **36** ans de présence et de dévouement au Conseil Municipal, et ce **depuis 1971** ! Et ce n'est pas fini !

La **médaille d'argent** revenait ensuite à **Jacques ARGAGNON**, **Baptiste LARTIGUE**, **Guy POEYDOMENGE** et **Jean Paul SEMPASTOUS**, élus depuis **1983**, ainsi que **Roger LESCOUTE** et **Christian PRAT** qui ont, quant à eux, rejoint le Conseil Municipal en **1989**.

**Raymond DUPONT**, le premier, se lançait dans une rétrospective de ses 37,5 années de mandat. Il se souvenait avec émotion de son entrée comme benjamin du Conseil en **1971**. Il rappelait la progression de SOUES pendant ces 7 mandats qu'il a vécus (quasi doublement de

la population et des logements, progression du personnel communal pour faire face aux charges nouvelles, modernisation de la gestion et des équipements ou embellissements en tout genre... ) et distillait quelques anecdotes savoureuses, tout en n'omettant pas d'évoquer le soutien de son épouse, trop tôt disparue, dont il a compensé la perte en s'investissant encore plus dans ses fonctions d'élu.

Dans son allocution, **M. le Maire, Roger LESCOUTE**, soulignait ensuite que ces médailles devaient être partagées avec les élus actuels certes, mais aussi avec les anciens et il avait à cet égard une pensée toute particulière pour son prédécesseur, **Michel BARROUQUERE-THEIL**, disparu en cours de mandat, en 2004, après 53 ans de présence au Conseil Municipal, dont **51 ans** comme Maire ! Il saluait également l'action du personnel et sa contribution à l'évolution de la Commune.

Il notait également les mérites des **conjointes** des récipiendaires, qui ont eu à supporter ou supportent encore les nombreuses absences du foyer, qui sont le lot de tout élu, au service de la collectivité.

Il en profitait aussi pour assurer **Guy POEYDOMENGE**, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, de son **soutien inconditionnel** dans les démêlées judiciaires qu'il doit affronter, en sa qualité de Président du Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers et qui lui ont valu récemment une « publicité » malsaine et imméritée dans les médias.

Enfin **Daniel FROSSARD** et **Chantal ROBIN-RODRIGO** disaient leur plaisir d'avoir remis ces médailles à des élus désintéressés et dont la longueur des mandats témoignaient, si besoin en était, de la confiance de la population.

Et comme de tradition dans ces circonstances, le soir se poursuivait devant le verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse où élus (anciens et actuels), leurs proches et le personnel communal se remémoraient ces années passées somme toute, bien vite.



Au mois d'octobre dernier, les médias (presse locale, radios, FR3) se sont faits l'écho de la « mise en examen de deux élus, deux présidents de structures intercommunales, Michel AZOT Adjoint au Maire de Lourdes et **Guy POEYDOMENGE, conseiller Municipal à Soues.**

Dès que l'on parle de « mise en examen » on voit aussitôt le pire. Qu'ont-ils fait ? Ont-ils tué ? Non ! Ont-ils volé ? Non ! Alors, « il y a bien quelque chose, puisque le journal en parle » ! Les médias en général et la presse en particulier, avides de sensations, ont titré largement sur ce « fait divers », publiant la photo de ces deux élus et leur apportant un préjudice moral important, dans une affaire qui est certes à l'instruction, mais qui n'a, pour l'instant, désigné aucun coupable.

Au fait, de quoi seraient-ils « coupables » ? D'être des élus en responsabilité, désignés par leurs pairs pour assurer la responsabilité d'un établissement public dans un domaine de

compétence (les déchets) qui, de façon générale, n'apporte ni gratification ni beaucoup de voix lors des élections ?

Ces deux élus ont simplement la malchance d'avoir été (Michel AZOT), ou d'être aujourd'hui (Guy POEYDOMENGE) président d'un Syndicat intercommunal qui a géré ou gère les installations dans lesquelles sont traités nos déchets, les déchets des ménages !

Ils seraient « coupables » ( ? ) d'une prétendue pollution d'un cours d'eau ... dont il reste à prouver qu'elle ait réellement existée ! Ils sont « coupables » ( ? ) parce qu'un procès verbal, dressé par des agents assermentés (Gardes-pêche) fait un constat dont il reste à prouver qu'il a été fait au bon endroit et sur les bons rejets.

Nous y sommes : des agents assermentés seraient-ils infaillibles ? En attendant, ce n'est pas la question : il faut donc que justice passe !

Guy POEYDOMENGE, qui n'était pas (il faut quand même le souligner) Président du Syndicat, en responsabilité au moment des présumés faits délictueux (2005), mais est désormais (depuis début 2008) Président du Syndicat départemental ayant récupéré la compétence, deviendrait donc « responsable, voire coupable » trois ans après !!!

Nous, ses amis au sein du Conseil Municipal de SOUES dont il est l'élu depuis 25 ans, **nous souhaitons manifester toute notre solidarité à Guy**, dans cette affaire et faisons **confiance dans la justice** pour établir la clarté dans ce dossier où les soit disant faits délictueux restent encore à établir.

Au fait, de quoi sont réprimés les prétendus faits délictueux ? Pas moins de 2 ans de prison et 75 000€ d'amende !!!

Après ça, vous irez, vous, motiver les gens pour prendre des responsabilités dans des missions de service public et d'intérêt général.

**Le Conseil Municipal de SOUES**

# L'Intercommunalité

## ZAC Séméac/Soues : un véritable imbroglio

Où en est-on de ce projet capital pour le rééquilibrage à l'Est de l'Agglomération, mais aussi la restructuration d'ALSTOM et la nouvelle desserte directe du péage Est de l'autoroute à Tarbes.

Le changement intervenu après les élections municipales du printemps dernier et l'arrivée de **Gérard TREMEGE**, Maire de TARBES, à la présidence de la Communauté d'Agglomération a bouleversé le projet initial. Beaucoup de choses ont été remises en cause et, de ce fait, le projet global a désormais pris un retard certain

### L'Etat du projet avant le changement de Présidence du Grand Tarbes

Un dossier de création d'une ZAC de 100 ha, dont 70 000 m<sup>2</sup> environ de surfaces commerciales.

#### Projet d'aménagement de la ZAC Séméac-Soues

- ⇒ **Concession d'aménagement** signée entre le GT et **l'aménageur CACG-SEPA**, le 9/05/06
- ⇒ Sur la base d'1 projet de création défini par le GT
- ⇒ Pour 1 durée de 12 ans (2006-2018)
- ⇒ Pour une surface totale de foncier à acquérir d'environ 100 hectares
- ⇒ Sur ces 100 ha, Alstom est propriétaire de 31 ha
- ⇒ **CACG-SEPA pilote et coordonne** l'opération pour le compte et en accord avec le GT :
  - procédures administratives
  - acquisition du foncier
  - réalisation équipements d'infrastructure
  - commercialisation parcelles viabilisées
  - gestion financière de l'opération
- ⇒ projet comprend **4 secteurs (plan n°1)**
  - **secteur 2** : secteur commercial (le 1<sup>er</sup>)
  - **secteur 1** : économique et artisanal (dont voie d'accès en 2009)
  - **secteurs 3** (services) et **4** (économique) pour 2012 et 2014

#### Consortium Tarbes Industries

- ⇒ **Sté d'investissement** comprenant :
  - Alstom
  - Caisse des Dépôts
  - Investimo
- ⇒ Objectifs :
  - Alstom : adapter son outil industriel
  - INVESTIMO : faire son métier d'investisseur de locaux commerciaux
  - Caisse des Dépôts : s'investir à long terme dans des grands projets d'intérêt général
- ⇒ fait 2 propositions :
  - **CARREFOUR** avec Tarbes Industries
  - **AUCHAN** avec Simon-Ivanhoé

*Nota : CASINO se réserve la possibilité de répondre plus tard !*

- ⇒ chargé du montage de l'opération immobilière

#### L'emprise foncière d'Alstom : 31 ha (plan n°2)

- ⇒ **zone 1** (centrale) : 8 ha environ
  - développement activités études et production \_ future implantation
- ⇒ **zone 2** (nord) :
  - vendue et destinée à usage industriel
- ⇒ **zone 3** : vocation à être acquise par le GT pour y construire
  - 1 parking de 500 places
  - 1 restaurant d'entreprises
  - les voiries d'accès
- ⇒ **zones 4 et 4 bis** : emprise foncière vendue, destinée à compléter la ZAC

#### Les conditions mises par Alstom à la rénovation du site

- ⇒ 1 coût global : **22,6 M€** (dont 4 M€ pour investir sur l'outil industriel)
- ⇒ **3 conditions** justifiant l'équilibre technique, économique et financier du projet
  - bénéficiaire des travaux d'aménagement du territoire (**parking, restaurant, voiries**)
  - sécuriser le coût maxi de rénovation à hauteur de **18,6 M€**
  - vendre les 23 ha qu'ils veulent céder pour **5,6 M€**

## Le changement de présidence à la tête du Grand Tarbes, se traduit par un changement du contenu de la ZAC.

En clair, le nouveau Président :

- ⇒ ne veut pas d'une surface commerciale de 70 000 m<sup>2</sup> (hypothèse d'origine), mais au maximum de 35 000 m<sup>2</sup> environ, s'appuyant sur une étude d'impact demandée à l'aménageur (CACG-SEPA) et conduite par le Cabinet CVL
- ⇒ tout en reconnaissant que l'aménagement de la ZAC Séméac-Soues est une nécessité
- ⇒ considérant que le projet actuel de Tarbes Industries avec CARREFOUR (89 000 m<sup>2</sup>) ou celui de SIMON & IVANOHE (55000 m<sup>2</sup>) avec AUCHAN, entraînerait la disparition du CASINO de Laloubère et du Leclerc d'Orleix
- ⇒ remet en cause de fait le « Consortium Tarbes Industries », car il ne juge pas possible le projet commercial d'INVESTIMO qui proposait CARREFOUR
- ⇒ a demandé mandat au Conseil Communautaire du Grand Tarbes (qui le lui a donné à l'unanimité) pour trouver une solution alternative qui permette de concilier :
  - les intérêts d'Alstom
  - les problèmes financiers du promoteur

### Où en sommes-nous aujourd'hui (mi-novembre 2008) ?

Un « nouvel opérateur commercial » a été désigné par l'aménageur (Côteaux de Gascogne + SEPA), le Cabinet SIMON & IVANHOE, sous 2 conditions :

- qu'il y ait un accord écrit d'Alstom sur les propositions faites par ce Cabinet
- que cet opérateur trouve les modalités d'un accord nécessaire avec les aménageurs, qui ont été désignés par le Grand Tarbes (CACG + SEPA).

Ce n'est que lorsque ces accords formels auront été obtenus, que le Conseil Communautaire du Grand Tarbes, sera saisi pour désigner, le cas échéant, le Cabinet SIMON & IVANOHE comme nouvel opérateur, en lieu et place d'INVESTIMO.



Mais, un des problèmes actuels à résoudre également, est le fait qu'à travers **TARBES-INDUSTRIES**, **ALSTOM** est engagé avec **INVESTIMO**, à côté de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans une société d'investissement de droit privé !

Il faut donc aussi que ce problème d'éviction d'**INVESTIMO** au profit de **SIMON & INVANHOE**, soit aussi réglé juridiquement et économiquement.

Ce qui est certain, c'est que le **nouveau schéma vers lequel on se dirige**, peut-être résumé comme suit :

- une ZAC Séméac-Soues avec un programme commercial qui ne peut se développer en dessous d'un seuil fixé par le Cabinet CVL ayant réalisé l'étude d'impact, en dessous de 30 à 35 000 m<sup>2</sup>
- un changement d'opérateur commercial (Investimo, remplacé par Simon & Ivanhoé)
- pas de nouvelle enseigne commerciale entrante (Carrefour ou Auchan par exemple) pour ne pas faire d'ombre au commerce tarbais ou développer de la concurrence à l'enseigne phare **LECLERC**, qui permettrait de favoriser notre pouvoir d'achat et, dans tous les cas, de profiter au consommateur.

**C'est un dossier capital** à la fois :

- pour le rééquilibrage de l'offre commerciale sur l'agglomération, tout en permettant de la désenclaver par le boulevard grâce à un accès direct au péage Tarbes-Est
- pour la pérennité du site industriel d'Alstom et de ses emplois, y compris induits.

Mais, comme on le dit communément « pendant les travaux la vente continue », l'aménageur lui poursuit dans sa mission normale d'achat du foncier qui permettra la réalisation de la ZAC.

Nous suivons bien entendu ce dossier et vous informerons de son avancement dans le prochain bulletin de « La Vie de Soues ».

**G.P**

**Le projet bâti par ALSTOM - Tarbes Industries - CAGT**

m2 détruits	25050
m2 nouveaux	19500
m2 rénovés	7750
m2 conservés	8300

Projet Rénovation Site ALSTOM CAGT 04 07 08. Page 10

TRANSPORT **ALSTOM**<sup>10</sup>

## Le Syndicat Mixte de Traitement Départemental des déchets ménagers et assimilés



L'élimination de nos déchets ménagers et assimilés a été confiée, par le législateur, à la puissance publique. Ce sont donc des **établissements publics**

**de coopération intercommunale (EPCI)** qui assurent cette compétence segmentée entre, d'une part la collecte de nos ordures ménagères et, d'autre part, le traitement de ces mêmes déchets.

Les **Syndicats de collecte** sont des Syndicats de proximité et se répartissent sur tout le territoire départemental, certaines communes assurant d'ailleurs directement cette charge sans être affiliées à un Syndicat intercommunal. Celui qui nous intéresse à SOUES est le SY.M.A.T. (Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise), qui regroupe, outre le Grand Tarbes (soit 12 communes), une vingtaine d'autres communes de la périphérie de l'agglomération.

Une fois collectés, soit en porte à porte, soit en apport volontaire dans les déchetteries, ces déchets doivent ensuite être triés et valorisés, seules les ordures ménagères proprement dites (bacs roulants à couvercle grenat) étant enfouies en Centre d'enfouissement technique, à BENAC par exemple, pour notre secteur.

Les déchets provenant du « tri sélectif » (caissettes à couvercles jaune et bleu) sont, eux, triés et valorisés, seuls les refus de tri partant à l'enfouissement.

C'est le **Syndicat Mixte de Traitement Départemental (S.M.T.D. 65)**, qui regroupe l'ensemble des collectivités compétentes dans le domaine de la collecte, qui est chargé de « traiter » ces déchets collectés, ainsi que de gérer les installations associées ou, de passer les marchés publics avec des prestataires privés.

Ce **nouveau Syndicat** est issu de l'adhésion du SPECTOM de Lannemezan des Coteaux et des Nestes (partie Est du département), et de la fusion du Syndicat Mixte de Traitement du Pays des Gaves (partie sud-ouest du département) et du

Syndicat Mixte de Traitement Adour (partie centrale du département), dont le Préfet a élargi le périmètre à l'ensemble des structures de collecte du département (hormis la Barousse et le Magnoac « historiquement » rattachés à la Haute-Garonne) qui n'étaient pas affiliées à l'un de ces trois Syndicats de Traitement.

Il a été créé le 1er janvier 2008 et son **siège** est situé au 30, avenue Saint Exupéry à TARBES, dans les locaux du Grand Tarbes, dont il est d'ailleurs totalement indépendant.

**Le mode de financement du service** : ce Syndicat fonctionne avec les contributions que lui versent les collectivités adhérentes, qui elles perçoivent le produit de la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**. Ces contributions dépendent strictement, pour chacune des collectivités, des tonnages traités. Le prix de la tonne est fixé, toujours pour chacune d'elles, en fonction d'un principe de mutualisation lissée, qui doit conduire à un prix à la tonne, identique sur tout le territoire départemental, en 2013.

Le **SMTD 65** est administré par un Comité Syndical composé de **41** délégués. Le Bureau du Syndicat regroupe le Président, **10** vice-présidents et **5** membres, donc 16 des 41 délégués.

Le Président du Syndicat départemental est, jusqu'au prochain renouvellement des Conseils Municipaux en 2014, Guy POEYDOMENGE, élu de SOUES.

Les collectivités adhérentes sont réparties en deux collèges : celui des collectivités de 8000 habitants et celui des collectivités de moins de 8 000 habitants, lui-même subdivisé en deux sous-collèges, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

G.P.

SMTD 65		Nombre de délégués
<b>EPCI de 8000 hab. et +</b>		<b>38</b>
Communauté de Communes du Canton d'Ossun		2
Communauté de Communes de Haute Bigorre (secteur Bagnères)		3
SY.M.A.T. (Agglomération Tarbaise et périphérie)		13
Val d'Adour Environnement (secteurs Vic, Maubourguet, Rabastens, Castelnaud RB)		4
Communauté de Communes du Pays de Lourdes		6
SIRTOM Vallée ARGELES		3
SPECTOM de LANNEMEZAN des COTEAUX et des NESTES		7
<b>EPCI ou Communes isolées &lt; 8000 h.</b>		<b>3</b>
<b>EPCI de 2000 hab. et &gt; : s/ Collège 1</b>		
Syndicat Intercommunal Haute Vallée de l'Adour, Communauté de Communes Gespe .Adour .Alaric, SIRTOM du Canton de .Luz , SIRTOM de Lourdes-Est		2
<b>Com. et EPCI &lt; 2000 hab :s/ Collège 2</b>		
Arrodets, Bartrès, Bazet, Gavarnie, Gèdre, Horgues, Communauté de Commune de Batsurguère, Communauté de Communes des Coteaux de l'Arros., Communauté de Communes de Riou deLoulès.		1
<b>TOTAL</b>		<b>41</b>

## BIBLIOTHEQUE

### Notre bibliothèque Nathalie Sarraute dans le réseau de lecture du Grand Tarbes

La bibliothèque de Soues qui s'appelle depuis 2005 bibliothèque Nathalie-Sarraute, est "pitchoune" par sa superficie (35 m<sup>2</sup>) et grande par son fonds et le travail des deux personnes bénévoles qui en assurent le fonctionnement et l'accueil, Mesdames Hélyette Cognac et Monique Duprat.

Rappelons que notre bibliothèque possède un fonds d'environ 5000 livres, augmenté depuis 2005 de quatre-vingts titres chaque année, financés par le Grand Tarbes : des best-sellers, des romans d'auteurs de langue française, contemporains et classiques, d'auteurs étrangers traduits, des romans policiers.

Un travail de classification des livres (selon les normes professionnelles) et de "désherbage" (terme technique désignant la mise à l'écart de livres parasites, inutilisés, et prenant de la place) a été entrepris par Hélyette Cognac et Monique Duprat, avec le concours d'une bibliothécaire du réseau de lecture publique du Grand Tarbes.

Deux après-midis "Portes ouvertes" ont permis à des lecteurs d'emporter des livres en double exemplaire, donnés à la bibliothèque (les dons alimentent aussi la bibliothèque).

Les mercredis 29 octobre et 5 novembre 2008, le président et les membres de la Commission Culture, Éducation et Pôle universitaire du Grand Tarbes ont, avec le Président du Grand Tarbes, visité l'ensemble des installations bibliothèques et écoles de musique du réseau, dont celles de Soues.

La Commission a bien noté l'exiguïté des locaux de la bibliothèque, qui ne laissent aucune place à l'installation des lecteurs et ne permettent a fortiori aucune animation en direction des publics.

Rappelons pour terminer, que la carte annuelle d'abonnement d'un coût de 6€ depuis juillet 2008, pour les habitants des communes du Grand Tarbes, permet l'emprunt de livres dans toutes les bibliothèques du réseau. Nous engageons les habitants de Soues à ne pas hésiter à venir voir et emprunter des livres à la bibliothèque Nathalie-Sarraute dont le local est en face de la mairie (on entre dans la cour et c'est à droite). C'est ouvert et à votre service le mercredi de 15h à 16h30 toute l'année et le vendredi de 16h30 à 18h hors vacances scolaires.

**Michèle Pambrun**

*(Révisseur bénévole de la bibliothèque et élue déléguée de Soues à la Commission Culture, Éducation et Pôle universitaire du Grand Tarbes)*



Dans le bulletin du mois de Juin 2008, nous indiquions que notre priorité, serait de terminer les travaux engagés.

### • PISTE B.M.X. :



Suite à l'appel d'offres du 16 Mai 2008, les bâtiments départ et arrivée, de la piste de B.M.X. étaient attribués à trois entreprises. Où en sommes nous aujourd'hui ? L'entreprise Adour Construction a exécuté le gros œuvre, et notamment la fosse supportant la grille de départ. Les travaux de serrurerie et d'électricité sont en cours de finition (Entreprises La Métallerie et ACTIVELEC).

Il reste à terminer l'aménagement de quelques « bosses » et l'enrobé de la rampe de départ. Ce dernier sera fait au printemps 2009.



### • BATIMENTS :

- La toiture de la bibliothèque vient d'être refaite à neuf.
- La structure métallique protégeant les tapis de réception du saut à la perche est reprise entièrement. Ce travail est assuré par les Services Municipaux.
- Dans la Salle Polyvalente vont être installés des filets au dessus des cages des gardiens de buts, pour protéger les plaques du sous-plafond. Les installations de chauffage viennent d'être révisées.
- Deux revêtements de sol ont été remplacés à l' Ecole Michel Barrouquère-Theil.
- La clôture « Est » de l'Ecole Jean-Jaurès vient d'être remplacée. Des filets de protection vont être mis en place. En effet, quand des ballons vont du terrain de foot dans la cour de l'école, certains footballeurs se transforment en « alpinistes » et massacrent le grillage.

### • MOBILIER URBAIN :

Les tables, bancs, corbeilles de propreté ont été livrés. Leur mise en place est prévue fin de cette année, début 2009.

### • VOIRIE SECURITE :

Vous avez sûrement remarqué la nouvelle signalisation mise en place Avenue Henri Barbusse - Rue André Fourcade – Avenue de la Libération. Après un peu de « flottement » la très grande majorité des usagers respecte les règles. Quelques riverains interrogés, ont constaté avec nous une baisse sensible de la vitesse.

Un marquage au sol (parking Ecole Michel Barrouquère-Theil) a été tracé pour le stationnement du car scolaire. Il n'est pas toujours respecté. J'ai personnellement vu, les enfants descendre en bordure du parking, bus arrêté sur la voie de circulation.



## COMMISSION TRAVAUX (suite)

Le nouveau Fronton draine des joueurs de pelote.

Tant mieux ! Par contre, certains se garent après un panneau signalant... l'interdiction de stationner (entrée Sud du fronton), gênant la sortie d'un riverain.

La cour de la Mairie n'est pas un lieu de stationnement permanent. Il est réservé aux employés municipaux, et aux administrés, qui se rendent au secrétariat.

Après un temps d'observation, d'adaptation, pourrait venir « le temps des prunes ». Nous souhaitons naturellement ne pas en arriver là.

Que prévoyons-nous pour 2009 ? Il y a beaucoup à faire !

Comme beaucoup de particuliers, la Commune doit faire des choix. Nous allons donc, en priorité, continuer la rénovation des bâtiments communaux, travail commencé depuis quelques années maintenant, et poursuivre les aménagements de sécurité.

La Commission Travaux du Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.

Pour la Commission Travaux et Sécurité  
**Roger CHABAT**

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

### CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2008

#### « LA RONDE DES FLEURS »

Les membres de la commission environnement ont pu admirer au gré de leur déambulation l'univers végétal de nos particuliers.

L'été maussade n'a pas cependant donné toute satisfaction, quant au fleurissement en général.

La sélection des lauréats en a été d'autant plus difficile. De plus un seul critère est impératif : le fleurissement doit être visible de la rue.

A ce palmarès félicitons l'ensemble des acteurs pour leur motivation et leur dynamisme.

#### • Maisons avec petit périmètre fleuri (contours de la maison)

Mr & Mme CARASSOU Roger  
Mr & Mme SABATHE Michel  
Mme FAVARIN Josette  
Mr & Mme MARQUE-SANS Emile

#### • Maisons avec espace fleuri (cours, pelouse, parcs)

Mr & Mme EYMARD Michel  
Mr & Mme LOPEZ Pio  
Mr & Mme LAY Robert

#### • Façades, murs, fenêtres, balcons, pas de porte.

Mme DUCAMP Bernadette  
Mr & Mme NAVAL Grégorio  
Mr & Mme FERNANDEZ Robert



Le vendredi 17 octobre 2008, lors de la remise des prix, la municipalité a honoré les lauréats d'un bouquet rond, d'un bon d'achat et un diplôme encadré.

**P.H**

### UN SERVICE POUR LES PLUS DE 60 ANS : LE CLIC SAGE

Le Centre Local d'Information et de Coordination de Tarbes et son agglomération est un service gratuit qui a pour but de venir en aide aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'à leur famille.

C'est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation où les personnes âgées et leur famille peuvent prendre connaissance de leurs droits, des services existants en leur faveur et des possibilités de prise en charge financière.

#### Les missions du CLIC :

- **Faire le point sur ses ressources**

Les retraites, les pensions de base et les complémentaires  
Les pensions de réversion  
Les autres aides financières

- **Rester à son domicile : les aides**

Votre logement  
La vie quotidienne  
La sécurité- la protection  
La vie sociale  
L'aide et l'accompagnement aux aidants

- **Entrer dans une structure d'accueil**

Les services d'accueil de jour  
L'hébergement temporaire  
Les maisons de retraite

L'équipe du CLIC composée d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, d'une Assistante Sociale et de bénévoles se tient à votre disposition.

**CLIC Service Accueil Générations - 8 Place au Bois - 65000 Tarbes - Tél : 05 62 31 09 83**

Nous rappelons aux personnes seules, isolées qu'elles peuvent se faire connaître auprès de la mairie en remplissant cet imprimé.

### AVIS AUX PERSONNES AGEES ET / OU HANDICAPEES

La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, complétée par le décret du 01/09/2004 fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation des données nominatives relatives aux personnes âgées et aux personnes handicapées bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels, prévoient un recensement destiné à servir un registre nominatif des personnes concernées.

En conséquence, les personnes répondant aux critères repris dans le tableau ci-dessous, sont priées de se faire connaître auprès du Secrétariat de Mairie ou de renvoyer ce document dûment complété.

### DEMANDE D'INSCRIPTION

**SUR LE REGISTRE NOMINATIF RELATIF AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES BENEFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE DEPARTEMENTAL EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS ( CANICULE – GRAND FROID )**

NOM : ..... PRENOM : .....

QUALITE au titre de laquelle l'inscription est demandée pour les personnes résidant à leur domicile (cocher la case) :

- Agé de 65 ans et plus  
 Agé de 60 ans, reconnu inapte au travail  
 Adulte handicapé

Date de naissance : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Le cas échéant :

- coordonnées du service intervenant à domicile : .....

Le cas échéant :

- personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom, adresse, n° de téléphone) : .....

Date de la demande : ..... Signature : .....

Le cas échéant :

- nom et qualité de la tierce personne ayant effectué la demande : .....

## S.A.V. Soues Activités Vétérans



Pour notre entrée sur le bulletin municipal nos premiers mots seront adressés à Eric, Madame Almendo ainsi que toute la famille et proches de JO Almendo.

Jo nous a quitté, ou plutôt est allé rejoindre la famille, déjà trop nombreuse, de dirigeants des Cigognes puis du club de Soues trop tôt disparus.

Que sa famille sache qu'il ne sera pas seul car il a rejoint entre autres Marcel, Marc, Aline, Jo tous ces dirigeants qui ont œuvrés pour la vie associative de la commune.

Quant à nous, les plus « anciens », nous ne manquerons pas lors de nos 4e voir 5e mi-temps de retracer la vie, ainsi que les grands moments, que Jo a eu ; la génération Gambardella, le soir de Pamiers en Mai 95..., que de souvenirs et de moments de joie partagés, à jamais gravés dans nos mémoires !

Personnellement, je n'oublierai pas le temps passé à ses cotés à œuvrer pour le club.

Pour nous les vétérans, la vie doit continuer. Les rencontres de foot le vendredi soir, les parties de pala au fronton et avec l'hiver qui arrive sorties en montagnes pour les plus courageux.

En cette période de fin d'année nous souhaitons nos meilleurs vœux à Mr le Maire, aux élus, au personnel municipal, à tous les commerçants, à toutes les personnes qui œuvrent pour la vie associative ainsi qu'à tous les habitants de la commune.

*François BUZY-DEBAT*

## LES CHANTEURS

Voilà que s'ouvre la nouvelle saison 2008 – 2009, et c'est avec un grand plaisir que nous nous sommes enfin retrouvés le Vendredi 10 Octobre en Salle 4 de la Mairie, pour la première répétition.

Elle a permis de nous replonger dans l'ambiance, et c'est avec satisfaction que notre chef, Jeannette, a constaté que notre envie de chanter ne s'était pas émoussée.

Après les nombreuses recrues de la saison passée, trois nouveaux viennent renforcer le groupe : Georgette, Nadine et Michel. La moyenne d'âge s'en trouve sérieusement abaissée. C'est encourageant de voir que les jeunes s'intéressent au chant choral.

Et notre Présidente, Dany, d'annoncer le programme à venir : déjà un premier contrat pour le Vendredi 17 Octobre, à Escondeaux, invités par le Comité des Fêtes pour animer une « soirée châtaignes ».

Puis, un second pour le 14 Novembre, à Labarthe de Neste, à la demande de l'Association « Antenne Solidarité ».

Et encore le 20 Décembre, à Barèges, à l'invitation de l'Office de Tourisme.

Enfin, le Mercredi 24 Décembre, nous animerons, comme d'habitude, la Veillée de Noël en l'Eglise de SOUES.

De plus, n'oubliez pas que nous nous produirons à SOUES, mais dans un autre chapitre cette fois puisque le Dimanche 30 Novembre nous investirons la Salle de Fêtes pour notre vide-grenier annuel où nous vous attendons nombreux.

Comme vous pouvez le voir, nous n'aurons pas le temps de nous refroidir !



L'Association Femmes Loisirs se veut être avant tout un endroit chaleureux de détente et de convivialité où la bonne humeur et l'entraide sont de rigueur.

Pour les « industrieuses » les activités ne manquent pas :

**La Mode** : Couture, Tricot, Crochet.

**Peinture** : sur soie, tissus, toile, bois etc...

**Loisirs Créatifs** : Confection d'objets divers au gré de la fantaisie créative de nos adhérentes.

Pour les autres momentanément à cours d'idées il y a le plaisir d'être ensemble et de « papoter » à loisir.

L'Association se réunit les Mardi et Jeudi de 14 à 17 heures à la Maison Témoin et accepte, avec plaisir, toutes les personnes intéressées.

## SOSL - SECTION ATHLETISME

### Assemblée Générale : Bilan très satisfaisant



La présidente, Anne-Marie Goulesque, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée, saluant en particulier les représentants de la Municipalité de Soues, du SOSL et du président de l'APA. Elle souligne les efforts importants mis en œuvre par la municipalité pour faciliter l'entraînement de nos jeunes athlètes, tout particulièrement un nouveau local, une aire de javelot ainsi que la réfection des sautoirs et la remercie.

Le secrétaire, Joël COURSIN dresse un bilan de la saison écoulée :

- 69 titres pour 74 licenciés dont 20 Régionaux, 7 Interrégionaux et 4 Nationaux : en Individuel Raphaëlle ROLNIN aux Triathlon Benjamine, Nathalie COURSIN au Marteau en Nationale et Maxime ROLNIN au Marteau en Lancer Long Hivernal en Junior et par équipe nos lanceuses : Claire DANTIN, Elsa PENE, Nathalie COURSIN et Annabelle ROLNIN.

- 2 podiums aux France Jeunes : Maxime ROLNIN (2<sup>ème</sup> Marteau Junior) et Annabelle ROLNIN (3<sup>ème</sup> Marteau Espoir).

- 1 participation aux Championnats du Monde Junior à Bydgoszcz (Pologne)

- 31 records battus dont 6 régionaux, record régionaux que se partagent Laura PEREZ et Raphaëlle ROLNIN.

- 2 Sélections en Equipe de France Junior et Espoir : Maxime et Annabelle ROLNIN.

La section avec l'aide du SOSL et la Mairie a organisé cette année 6 manifestations sportives dont 1 cross à label régional.

Le rapport financier de la trésorière, Fatima AFONSO, démontre que sans le soutien important du SOSL et de la Mairie notre section ne pourrait survivre.

Nous rappelons que cette année des calendriers avec les photos de toutes les sections du SOSL seront mis en vente.

La réunion se termine par l'élection du nouveau bureau et le pot de l'amitié.

**Joël COURSIN**

## ROLLER ARTISTIQUE



### Le Roller Artistique des Hautes-Pyrénées poursuit son activité

Après une année 2007/2008 mouvementée, changement de bureau, gala, compétition régionale et demi-finale du championnat de France où les patineurs ont pu glaner quelques coupes et médailles, la saison a repris depuis septembre avec des entraînements les mercredis, samedi et dimanche dans les gymnases de Soues et Laloubère.

Les inscriptions restent ouvertes pour celles et ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir ce sport, cousin du patinage artistique sur glace qui se pratique sur des patins à quatre roues.

Contact : 05 62 45 29 57



## GYM VOLONTAIRE

Notre Section a repris sur les chapeaux de roues, après presque deux mois de repos.

Cette section est composée de trois groupes :

- Gym adultes femmes : 54 licenciées à ce jour
- Gym seniors : 32 licenciés
- Gym seniors plus : 5 licenciés

Et oui !, même les seniors y participent avec beaucoup de dynamisme. Cela se passe toujours dans la bonne humeur et une ambiance très conviviale.

Les horaires des cours à la salle polyvalente sont les suivants :

- Adultes femmes : lundi et jeudi de 20h à 21h
- Seniors : lundi matin de 10h15 à 11h15 et vendredi de 9h à 10h
- Seniors plus : mardi matin de 10h30 à 11h30.

Venez nous rejoindre nombreuses et nombreux dans cette ambiance décontractée et pratiquer de la gym en toute simplicité, mais aussi efficacité.

Ajoutons aussi à cela quelques moments de détente tels que : beaujolais nouveau, galette des rois ou des reines, chandeleur, pot sucré/salé.

Et, pour clôturer, un repas de fin de saison.

Pour tous renseignements, contacter : Jeanine TOURNABIEN – Tél : 05 62 33 00 97.

Cette année une soixantaine d'enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans participent à l'atelier théâtre de Récré-Activités.

Les « techniques » et activités proposées aux plus jeunes sont principalement basées sur l'importance des différentes sensations corporelles, liées à des mimes, saynètes, improvisations, donc à une histoire, un récit plus ou moins long. Peu à peu les enfants perçoivent mieux leur corps, ils « vivent », ils expérimentent avec leur corps tout entier, ils parviennent à mieux s'exprimer...

Grâce au plaisir du jeu, l'enfant intègre en douceur un apprentissage : travail du geste, de la parole, appréciation du temps et de l'espace, rapport aux autres.

De manière ludique, les acteurs en herbe découvrent que jouer un rôle ce n'est pas seulement mettre un costume...

Toujours fidèle à ses objectifs de promouvoir la culture auprès des jeunes, de permettre à chacun de s'exprimer librement dans le domaine du théâtre, de permettre à chaque individu de vivre un temps de rencontre et d'échange dans le respect de chacun, d'être acteur et responsable de son spectacle et ainsi contribuer à son épanouissement mais aussi donner envie aux jeunes enfants et jeunes adultes de participer et de se réaliser au travers d'activités culturelles, notre association a poursuivi et développé ses actions antérieures.

### LES ACTIVITES DE L'ANNEE 2007/2008

**JANVIER** : Représentation théâtrale en faveur des enfants de la commune.

**MARS** : Mise en place de soirée à thèmes « Match d'improvisations » ouvertes au public. (Soues)

**AVRIL** : Stage pendant les vacances scolaires « Techniques d'improvisations ».

**MAI** : Spectacles à la MDA de Tarbes ouverts au public.

**JUIN** : Comme chaque année depuis la création de l'association, les jeunes comédiens ont joué pendant le temps scolaire pour des jeunes des écoles conviées et se déplaçant en bus avec leurs professeurs pour l'occasion. Au total sur la journée près de 900 enfants ont pu venir applaudir nos jeunes comédiens.

Deux spectacles ouverts au public en soirée au CAC à Séméac.

Les comédiens en herbe se sont également déplacés pour jouer au sein d'écoles des communes

voisines qui, faute de budget, n'avait pas pu se rendre au CAC.

**JUILLET** : Représentations à Soues ouvertes au public.

Stages organisés pendant les vacances scolaires « Techniques d'improvisation 2 ».

**OCTOBRE** : Echange avec les différents groupes sur le thème d'Halloween.

**A VENIR :**

**DECEMBRE** : Participation au Téléthon sur la commune avec une représentation dont tous les bénéfices seront reversés.

Cette année, un grand projet en réflexion...L'animatrice, Consuelo et tous les membres de l'association réfléchissent activement à la participation des comédiens au grand « Festival d'Avignon » en juillet prochain. C'est par deux fois (en 2000 et 2004) que les jeunes ont pu y participer. Ce fut un intense et riche moment pour tous et ce serait une grande chance pour les petits comédiens de pouvoir participer à nouveau à ce festival de renommée nationale au cœur même de la Cité avignonnaise – haut lieu du théâtre !

A SUIVRE...



## A.R.A.C.

### « Cérémonie du 11 Novembre »

En présence des pompiers, du Conseil Municipal, des Rives de l'Adour, et des camarades de l'A.R.A.C. et surtout pas mal de monde malgré la pluie.

Après la lecture du message de l'U.F.A.C. par le Président de la section. Les enfants de l'école Jean-Jaurès prenaient la parole avec l'aide de leur directeur pour nous dire à tous que les hommes se révoltent et unissent leurs efforts pour la « Paix et dire non à la Guerre ».

Une représentante du Mouvement de la Paix a pris la parole pour nous rappeler les inégalités économiques et sociales et le non respect des droits de l'homme.

Au terme de la cérémonie le Président remercie tous les acteurs « musiciens, enfants, adultes » et vous tous qui êtes venus très nombreux à la Cérémonie.

Les anciens ont prolongé cette journée par un repas à la Salle 4.



## TARBES AUTO RETRO

Avec toujours autant de dynamisme, cette amicale de 80 membres, basée à la Mairie de SOUES, qui manifeste régulièrement aux quatre coins de la Région, finira la saison 2008 en s'impliquant au téléthon du Samedi 6 Décembre.

Pour l'année 2009 : Rallye de Printemps - Journée grillades - Pique-niques

14 Septembre : Rassemblement avec expo de véhicules anciens et vide-grenier, dont trois grandes sorties par an.

Une amicale qui a pour objet la conservation et la restauration de tous véhicules (autos et motos) anciens, organisation de promenades, manifestations, expositions.

Composition du Bureau :

- Président : BOUCHON Gérard
- Secrétaire : BARRE Nicole
- Trésorier : LANGRAND Gérard

Pour vos mariages, vos manifestations si vous possédez une voiture ancienne pour vos problèmes d'assurance, vous pouvez contacter au **05.62.33.06.59**



### Composition du Bureau :

- Président : M. Sébastien LALLOZ
- Secrétaire : Mme Katia ALBERT
- Trésorière : Mme Liliane MUR

Tél et Fax : 05 62 33 07 65

Adresse : 36 Lotissement du Moulin 65800 AUREILHAN - Mail : souescigognes@neuf.fr

### Programme des festivités :

- vendredi 21 novembre 2008 : réception des sponsors
- samedi 13 décembre 2008 : label FFF de l'école de foot et goûter de Noël
- février 2009 : « Festi Foot »
- samedi 11 et dimanche 12 avril 2009 : voyage de fin d'année et tournoi de foot des catégories Poussins et Benjamins à MARSEILLE et OLILOULLES
- samedi 23 et dimanche 24 mai 2009 : tournoi de foot de SOUES

*K. Albert*



## KAYAK-POLO

L'équipe de Tarbes monte sur le podium européen avant de remporter la Coupe de France

La saison 2008 de Valérie Adalbéron, Anne Gaultier, Gaëlle Lacombe, Emilie Moreira, Rose-Marie Pierre, Mathilde Van Nienwenhove et Dominique Salles illustre parfaitement la qualité de ce collectif et la valeur individuelle de ces jeunes femmes.

Vice championnes de France nationale 1 à l'issue d'une saison exceptionnelle, elles se qualifient en compagnie de Saint Omer, pour la Coupe d'Europe des clubs.

C'est donc en Italie, à Bologne, que nos représentantes de Tarbes ont défendu les couleurs de la France, à la fin du mois de septembre dernier. Elles y ont réalisé un authentique exploit en remportant la médaille de bronze.

C'est une équipe souriante, confiante et fière d'elle qui a pris le chemin de Tarbes en réalisant un petit détour par Cergy-Pontoise, quelques jours plus tard (début Octobre), la finale de la Coupe de France, dans le cadre du festival de canoë-kayak (le retour olympique).

Nos tarbaises dans l'euphorie de leur médaille européenne n'ont laissé aucune chance à leur adversaires et on remporté la Coupe de France en finale contre Saint-Omer (4 buts à 1).

A noter qu'à l'issue du championnat de France de nationale 3 les jeunes tarbais (Thomas Ducoms, Guillaume Marmer, Paco Chougui, Rémy Salles, Florian Bibron, Vincent Provot et Guillaume Lacome se sont offerts une accession en nationale 2 pour la saison 2009.

Une journée de championnat de France féminin et masculin se déroulera le week-end du 18-19 avril 2009 sur le lac de Soues où les deux équipes ont l'habitude de s'entraîner avec l'accord des élus de la mairie de Soues.

Merci à eux de nous permettre à ces équipes de s'entraîner dans les meilleures conditions possibles.

## DESSINE-MOI UN MOUTON

Les adhérents ont repris leurs activités favorites, au mois de septembre dernier pour certains, au mois d'octobre pour les autres.

Les artistes dispensent leur savoir les :

- lundi de 17h à 19h : Mme CERVANTES, dessins, huile, pastel
- mercredi de 14h à 16h (cours des enfants) : Mme DEBART aidée de Mmes FORT et MARSEAU
- mercredi de 17h à 20h : M. BORDES, dessins, acrylique
- jeudi de 17h à 20h : M. BEGUE, dessins, aquarelles, encres
- samedi de 10h à 12h : M. BEGUE, dessins, aquarelles, encres.



L'association participera au TELETHON le samedi 6 décembre 2008.

L'exposition du travail des apprentis artistes se fera les 14, 15 et 16 mai 2009, à la salle 4 à la Mairie.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association présente ses vœux à la Municipalité, ainsi qu'à la population souessoise.

**Un collectif d'adhérentes**

## PELOTE BASQUE

La construction d'un nouveau fronton, le long des rives de l'Adour, a permis la création d'une nouvelle section au sein du Soues Omni Sports & Loisirs, la pelote basque créée en avril 2007. Après la mise en place du bureau composé du Président Alain GARCIA (06 62 69 78 58), du Secrétaire Christophe FERRE (05 62 35 41 13), et du Trésorier Patrick LYONNE (06 78 07 81 67), déjà une vingtaine d'adhérents font vivre cette activité.

Une section jeunes a été mise en place, sous l'animation de Jo AGUERRI (05 62 93 00 49) et José SANTOLARIA (05 62 33 02 54), le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h, au fronton de Soues au printemps et pendant l'été, et au complexe Trinquet pelote basque **Maryse BASTIE**, près de la piscine Tournesol à Tarbes, pendant l'automne et l'hiver, n'hésitez pas à contacter Jo et José pour plus de renseignements.

Concernant le fronton, les créneaux horaires suivants sont réservés aux adhérents, les nouveaux sont les bienvenus, à savoir :

*Le mardi de 18h à 21h, le mercredi de 17h à 21h, le jeudi de 17h à 21h (entraînements PCT), et le dimanche de 9h à 13h.*

L'année 2008 se terminant, les premières « marques » ayant été prises, la nouvelle année devrait voir les Pelotaris souessois défendre les couleurs de Soues dans diverses « joutes » bigourdanes, basco/béarnaises, midi Pyrénées et autres avec la volonté de se faire reconnaître de tous.

L'occasion nous est donnée, en cette période de fin d'année, de présenter nos meilleurs vœux à Mr le Maire, aux élus, aux personnels municipaux, ainsi qu'à tous les habitants et commerçants de la commune,



**BONNE ANNEE 2009**



C'est une saison à deux vitesses qu'aura connu la Section Bicross durant cette année 2008. Commencée à l'automne 2007 avec un renouvellement de licenciés des plus réduits et peu de nouvelles adhésions, on peut supposer que les bons résultats réalisés par Catherine Soucaze lors des épreuves Nationales et Internationales (3ème au Monde en Chine) ainsi que l'entrée aux Jeux Olympiques de la discipline auront donné un nouvel élan aux licenciés de la section et créé un intérêt nouveau pour le public.

C'est 25 nouveaux licenciés que la section va enregistrer dès la rentrée en septembre et donner à l'association cette image de masse que l'on peut voir le mercredi sur l'ancienne Piste du bord du lac.

A noter que la nouvelle Piste de Bmx sera rapidement opérationnelle et permettra un épanouissement total de la section avec une préparation poussée au niveau des compétitions Régionales pour

un plus grand nombre, Nationale et Internationale pour ses meilleurs représentants.

La section sera mise à l'honneur par le Conseil Général lors de sa manifestation Hautes Perf's du 22 décembre au Parvis, qui honorera la performance de Catherine. Elle connaîtra le privilège d'être présente sur l'affiche annonçant la cérémonie, où l'on voit Catherine en situation de saut revêtue de son maillot rouge et jaune, couleurs de notre municipalité.

La confiance Fédérale a également été accordée à notre commune, avec l'attribution de l'organisation d'une épreuve Inter Comités appelée GSO (Grand Sud Ouest) le 26 avril 2009, et qui regroupera Midi-Pyrénées, Aquitaine, Charentes-Poitou et le Limousin. Aux dirigeants de la Section maintenant d'organiser cette épreuve, afin que le coup d'essai de cette nouvelle structure soit une réussite, et que des courses Nationales voient le jour sur notre chère commune de Soues. De beaux jours en perspective.

**G. Soucaze**



## LA BOITE A MUSIQUE

Hé oui une rentrée de plus !

Notre association va bientôt fêter ses 20 ANS.

Un petit historique : c'est à l'initiative de quelques membres du conseil municipal que la boîte à musique est née un jour d'automne 1989.

Que de chemins parcourus depuis. Il en est passé des élèves et des éducateurs. La difficulté de notre école est de conserver tout ce petit monde.

Que de déception quand les plus grands nous quittent et qu'il faut encore recommencer à former les nouveaux venus.

Art difficile que de transmettre une passion. Nous ne ménageons pas nos efforts et notre association fonctionne grâce au bénévolat, des membres du bureau et bien sur grâce aux compétences de nos éducateurs, salariés dans les écoles de musique du grand Tarbes.

Les effectifs sont en légère baisse cette année. Moins de petits dans la classe d'éveil et pourtant c'est bien là que sont découverts les futurs virtuoses. Cette année nous avons eu une grosse affluence sur les cours de guitare et piano, en revanche peu d'élèves nouveaux sur les autres instruments.

En ce qui concerne nos éducateurs c'est toujours la même équipe. Pour l'éveil musical et l'accordéon Stéphanie René, la guitare Michel Moreau, la trompette et la direction de notre petit ensemble Bruno Jacomet, la clarinette Pascal Garde, le saxophone Nathalie Garcia, le piano Nathalie Lamarque, l'éducation musicale et la batterie Julien Gefflot.

**Un petit rappel :** les écoles de musique du Grand Tarbes regroupent le Conservatoire de Tarbes, les écoles de musique de SEMEAC, AUREILAN, IBOS, BORDERES, BOURS et SOUES, toutes travaillent sur des projets communs.

Projet commun aux écoles du grand Tarbes : « les tarifs »

C'est une demande du Président du Grand Tarbes d'harmoniser les tarifs. Et donc de proposer un prix unique avec un lissage sur 2-3 ans.

C'est donc pour l'année 2009 une des missions prioritaires du groupe de travail des écoles de musique du Grand Tarbes.

Les projets pour notre école cette année : reconstituer notre petite harmonie qui a bien du mal à fonctionner faute de musiciens.

Projet aussi de redynamiser la classe d'éveil qui pour nous est une pépinière de futurs musiciens.

### A vos agendas

Pour le 19 décembre 2008 les écoles du grand Tarbes vous proposent un concert de Noël. Les musiciens de nos différentes écoles participeront à cette manifestation.

Lieu : parc des expositions de Tarbes à 20H30

L'assemblée Générale et galette des Rois le 9 janvier 18H30, Salle n° 4

Audition des élèves le 26 avril 15H30 Salle n° 4

Fête de la musique juin 2009

Président : PJ Huillet

tél : 05 62 33 06 88

Vice-Président : D Aguirre

tél : 05 62 33 06 33

Secrétaire : J Tisné-Grimaud

tél : 05 62 36 91 50

Trésorier : MJ Pierret

tél : 05 62 33 09 43



Paroisse Saint-Pierre



Frère Hermann Delplanque

Père Paul Ginestet



## PAROISSE DE SOUES : CHANGEMENTS ET CONTINUITÉ

Depuis le dimanche 7 septembre 2008, un nouveau curé œuvre sur la paroisse de Soues. En effet, notre ancien prêtre Paul Ginestet a demandé à prendre un repos bien mérité.

Le Père Ginestet est arrivé à Soues début 2005 à la suite du décès de Lucien Barrère. Sa tâche a toujours représenté un défi : pour l'Abbé Ginestet succéder au Père Barrère était du domaine de l'inconcevable, inconcevable qu'il a parfaitement approuvé puisqu'il a su reprendre le flambeau avec autant de ferveur que son prédécesseur.

Par son état de prêtre ouvrier, le Père Ginestet n'avait pas vocation pour accompagner une paroisse. Toutefois, avec abnégation, il a abandonné tout ce qui représentait sa vie d'alors pour devenir le pasteur des souessois, une communauté ouvrière présentant d'énormes points communs avec son engagement.

Pendant plus de trois ans il nous a guidés et a veillé sur nous. Il a accompli sa mission avec dévotion et amour mais aussi avec toute sa personnalité et son caractère. Très cultivé, il était impossible de ne pas comprendre ses paroles et il nous a toujours parlé de Dieu avec son cœur. Il avait une facilité pour nous expliquer les mots que l'on ne voulait pas comprendre...

Lors de ses homélies, il a souvent attiré l'attention des paroissiens sur l'importance du rassemblement et de l'union. Les séances de catéchisme, elles, étaient souvent ponctuées par : « L'Eglise c'est comme le foot : on forme une équipe !!! »

Malheureusement, des problèmes de santé ont obligé le Père Ginestet à demander à prendre du repos, on pourrait parler de retraite mais comme nous sommes certains qu'il assumera sa mission pour porter la parole de Dieu jusqu'au dernier jour nous parlerons juste de repos. Ne voulant pas abandonner sa paroisse, ce fut une décision très difficile à prendre mais sa santé ne lui permettait pas non plus de continuer.

Ce qui a été difficile aussi, ce fut de trouver un successeur. Nous pouvons en profiter pour remercier Monsieur le Vicaire Général, l'Abbé Jean-Michel PUYAU, qui a accompagné la paroisse de Soues pendant quelques mois ... juste le temps qu'il a fallu à DIEU pour nous envoyer un nouveau messager.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés le 7 septembre dernier en l'église de Soues pour accueillir notre nouveau curé, le Frère Hermann Delplanque.

Fraîchement ordonné prêtre, le Frère Hermann a quitté la Normandie et son abbaye de Mondaye dans le Calvados pour venir rejoindre les autres frères de la communauté prémontrée « Notre Dame des Neiges » installée à Laloubère (ancien Carmel). Il est ainsi venu

## PAROISSE DE SOUES

renforcer l'équipe du Frère Joseph qui a également souvent officié à Soues.

Le Frère Hermann, s'il est un jeune prêtre, est malgré tout un homme de Dieu qui connaît bien le monde avec lequel et dans lequel il vit.

Là encore, la mission représente un défi : en effet il ne doit pas être simple pour lui de concilier la vie en communauté et la vie de paroisse. Entre les rites monastiques et l'accompagnement des souessois, il y a fort à parier que ses journées ne seront jamais assez longues. Tous ceux qui l'on rencontré

peuvent constater que l'écoute et la disponibilité du Frère Hermann est particulière. Il porte en lui une énergie contagieuse qui donne envie de rejoindre l'Eglise.

Frère Hermann prend donc la charge d'une paroisse vivante où chaque dimanche connaît la célébration de la messe. Dès les premiers jours de son installation il s'est mis à l'œuvre pour faire connaissance avec Soues et après seulement quelques semaines on s'aperçoit déjà de tout le travail qui a été fait : tout d'abord en ce qui concerne le côté spirituel de sa mission : liturgie, baptêmes, funérailles, catéchisme, célébration de la messe en semaine, organisation d'un groupe de chapelet, de servants d'autel, chorale... mais également dans des domaines plus techniques où certaines décisions avaient été mises en attente.

Au sujet de la chorale, il est à préciser que bien que celle-ci se soit un peu étoffée nous manquons néanmoins de voix... Les répétitions ont lieu les mercredis après-midi à 16 heures en l'église de Soues après le chapelet qui débute à 15 heures. Vous serez accueilli avec joie si vous souhaitez vous joindre à nous.

A vous, Paul, nous souhaitons un bon rétablissement. Nous espérons que très bientôt vous pourrez retrouver vos copains et que vous ne nous oublierez pas trop vite car nous, nous ne vous oublierons pas et nous serons toujours là pour vous.

A vous Frère Hermann, nous souhaitons la bienvenue. Nous sommes heureux de votre arrivée et nous aimerions que vous vous sentiez très vite chez vous dans notre petite ville. Nous ferons tout notre possible pour contribuer à la réussite de votre mission.

Nous souhaitons un bon chemin à tous les deux.

*L'équipe paroissiale de SOUES*

### ATTENTION :

Messes du Dimanche à Soues : nouveaux horaires depuis le 1<sup>er</sup> Octobre

1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> Dimanches du mois à 11 H

Dimanches suivants : 9H30

Messe en semaine : une par semaine, jour et heure variable selon la semaine, annoncée sur le bulletin paroissial et à la messe du Dimanche.

## TOUCHE PAS A MA POSTE

Ne laissons pas le gouvernement et la direction de la Poste casser le service public postal. Les usagers, les postiers et les élus savent ce qu'il en coûte : suppressions massives d'emplois (près de 200 en 6 ans dans les Hautes-Pyrénées), suppressions et transformations des bureaux de poste en guichet de proximité, agence postale communale ou relais poste commerçant, horaires réduits d'ouverture au public, augmentation forte des tarifs, service public dégradé par des restructurations incessantes...

Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées en son entier, vote contre la privatisation de la Poste. Monsieur GLAVANY veut retirer sa signature de la Convention du Val d'Adour.

En 2005, cette convention signée par Monsieur Jean-Paul BAILLY, Président de la Poste, la Préfecture des Hautes-Pyrénées et Monsieur Glavany, garantissait pour une durée de 9 ans aux bureaux de Rabastens et Andrest, le plein exercice. Dans ses projets de restructuration des bureaux de Poste, Rabastens et Andrest deviendraient des guichets rattachés à Vic en Bigorre...

A la fin du projet : il reste 17 bureaux de Poste. A terme, combien : 10 ? Sur le Département des Hautes-Pyrénées, plus de la moitié des 100 points de contact de la Poste seraient « externalisés » : agences postales communales (employé communal) ou relais postes (commerçants) et ne délivreraient qu'une partie des services rendus par un « vrai » bureau de poste.

Le bureau de Poste de SOUES, deviendrait un guichet rattaché à SEMEAC, avec moins de personnel, et aussi moins de services.

Les dérives de La Poste de ces dernières années ont créé la situation de ce projet de privatisation. Pas plus aujourd'hui qu'hier les jeux sont faits. Les arguments développés par La Poste sont faibles, et contradictoires. Depuis son arrivée et jusqu'au 21 Décembre 2007, Jean-Paul BAILLY n'a cessé de communiquer sur les résultats positifs de La Poste, sur les progrès accomplis (dans les ratios économiques, car pour l'emploi, les conditions de travail, le service public, c'est autre chose).

Aujourd'hui tout est mauvais, tout est noir. S'il ne nous ment pas aujourd'hui, il nous mentait hier, ou inversement... Si les chiffres économiques baissent, ce n'est pas en raison du statut de l'entreprise mais de la situation économique à laquelle les activités de La Poste sont très sensibles.

Le gouvernement présente la privatisation de La Poste comme l'œuvre de « Bruxelles ». En réalité la directive n'impose pas de changement de statut des opérateurs postaux en Europe. D'autant que, partout en Europe et dans le monde, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois. Par exemple, en quoi garder La Poste comme entreprise publique serait ringard et en quoi renflouer les banques privées avec l'argent public serait moderne ?

Tous les jours, l'actualité de la crise démontre que le projet de privatisation de La Poste serait une ineptie. Mais la crise atteint les membres du gouvernement... Le 2 Novembre au matin, Henri GUAINO, Conseiller spécial de SARKOZY, annonçait le gel du projet d'ouverture du capital de La Poste, avant de se rétracter l'après-midi même en affirmant que le changement de statut de l'entreprise publique respecterait le calendrier fixé. Cette volte face d'un proche du Président de la République, démontre, pour le moins une certaine fébrilité.

Amplifions la mobilisation : contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal.  
Plus que jamais, défendre LA POSTE.

**Robert LEZE**



*Nous le savions, Jo depuis quelque temps, menait un combat très dur, sans bruit, dans la dignité.*

*Et puis...*

*Jo Almendro, un homme entier, fidèle à ses idées, à ses principes, à ses engagements.*

*Fidèle à ses idées, quand ouvrier aux Usines Alstom, il militait au Syndicat C.G.T. Il était aussi membre du Parti Communiste Français.*

*Fidèle à ses principes dans sa vie d'homme, d'époux, de père.*

*Fidèle à ses engagements, entre autre, dans la vie associative avec son unique club, « les Cigognes ». Il y a commencé comme joueur, puis a été tour à tour, éducateur, entraîneur, président.*

*C'était aussi un homme chaleureux, généreux, toujours prêt à rendre service.*

**Au revoir Monsieur ALMENDRO.**

Roger CHABAT

## PECHEUR PRECOSE



Je m'appelle Allan, j'ai 10 ans et ma passion c'est la pêche. Le Lac de SOUES est mon endroit préféré pour pêcher la carpe.

Je suis bien équipé et je suis arrivé à remonter une carpe de 7 Kgs puis d'autres, moins grosses, de 4 et 2 Kgs, tout cela accompagné de mon père.

J'espère, dans l'avenir, pouvoir en pêcher encore de plus grosses.

**Allan GENAIS**

P.S. : Sachez qu'un jour, j'ai eu la surprise de pêcher une carpe rouge. On m'a dit que celle-ci était très rare.

## SYMAT

### INFORMATION AUX USAGERS

Le SYMAT vous informe qu'à partir du 13 octobre 2008, il n'y aura plus de benne pour la « ferraille ». Pour vous débarrasser de vos déchets métalliques vous devrez vous rendre chez les repreneurs suivants:

CHANFRAU (rachat ou dépôt rapide sans rachat)  
Passage des Bois ouverts - SEMEAC  
05.62.36.00.00  
Lundi au jeudi 8h-12h / 13h30-17h  
Vendredi 8h-12h / 13h30-16h  
Samedi 8h-12h

CFF RECYCLING (rachat)  
Zone Industrielle - BORDERES sur l'ECHEZ  
05.62.38.94.00  
Lundi au jeudi 9h-12h / 13h30-17h  
Vendredi 8h-12h / 13h30-16h  
Samedi 8h-11h30

Ets BABOT (rachat)  
5 place Germain Claverie - TARBES  
05.62.93.15.74  
Mardi au Vendredi 8h-12h/14h-18h  
Samedi 8h-12h

BIGORRE METAUX SERVICE (rachat)  
12 av sports et loisirs - ANGOS  
05.62.35.03.30  
Mardi au Samedi 9h-12h/14h-18h

Merci de votre compréhension  
Le SYMAT



30, av St Exupéry 65000 TARBES Tél: 05.62.53.34.40  
Mail: [symat@symat.fr](mailto:symat@symat.fr) - Site Internet: [www.symat.fr](http://www.symat.fr)

## FETE DU SPORT EN FAMILLE



La Fête du Sport en Famille a eu lieu le dimanche 07 septembre de 10h à 19h sur le site du lac de Soues. Les activités ont débuté à 10h jusqu' à 19h00. Neuf heures de sport non stop Et il y en avait pour tous les goûts...

A 11h45 le Comité Olympique a ouvert officiellement la journée en présence des partenaires de la manifestation mais aussi de quelques sportifs départementaux de haut niveau tel que Nicolas LOPEZ, Christophe et Pierre LUQUET, Bastien MONTES, Edmond MEBENGA.

De 11h30 à 12h30 et de 14h à 16h, la fête a été animée par la banda « Lous Esbérirts d' Arros » de Nay.

A midi, le restaurant La Cahute aux Moules a proposé au public un repas à 9€.

Tout au long de la journée, les comités départementaux ont été interviewés pour parler de leur sport.

Toutes les heures a eu lieu un tirage au sort de la tombola : descente de raft, vol en parapente, ballons, cours gratuits, tee-shirt... étaient à gagner. La tombola était gratuite et les tickets étaient disponibles tout au long de la journée au stand Accueil du Comité Olympique.

Durant toute la journée, le public a pu également se rendre sur les stands de plusieurs de nos partenaires et obtenir informations et conseils : DDJSVA, CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé), le Centre Médico Sportif, l'UDAF, la Prévention Maif, l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie), l'Association des Diabétiques de la Bigorre ...

45 disciplines étaient à découvrir

Les comités départementaux participants ont été au nombre de 40, ce qui a offert une large palette de disciplines. Les sensations y ont été variées : marcher, rouler, glisser, grimper, tirer, lancer, sauter...

Le bilan de cette journée : la fréquentation a été estimée entre 8000 et 10000 personnes, soit plus du double de l'an passé ce qui est tout à fait satisfaisant pour une 3ème édition. Le public a été enchanté de cette journée bien que la file d'attente était assez longue pour certaines activités.



Robert BERNAD habite Bagnères de Bigorre. Il a toujours été passionné de musique.

Il apprend à jouer de la guitare vers l'âge de 7 ans . Puis, à l'âge de 18 ans , il suit une formation de chant classique et de déclamation lyrique ( Conservatoire de Tarbes ) avec Madame Agnès Léger de l'Opéra de Paris qui ne parvient pas à le convaincre de poursuivre ses études musicales au Conservatoire Supérieur. Il préférera devenir Instituteur.

Il chante ensuite dans diverses chorales départementales, participe même à la création d'un Opéra, participe à des concours de chant !

Il devient la « doublure » de Monsieur Guy Chauvet lors des cérémonies commémoratives du quarantième anniversaire de la libération de Tarbes .

Il a ainsi la chance de poursuivre ses études de chant avec le célèbre ténor tarbais , qui lui transmet ses connaissances en matière de technique vocale classique et d'interprétation !

En 1993, il crée l'Association Vocalises qui lui permet de se produire dans les stations thermales du département, en relation avec les Offices de Tourisme, dans certains restaurants, au cours de certaines cérémonies publiques ou privées, dans les Maisons de Retraite. Il se déplace également hors département.

Il aborde un répertoire varié qu'il interprète avec sa technique vocale lyrique. Il s'accompagne à la guitare flamenca ou à l'aide de bandes enregistrées. Il utilise sa propre sonorisation.

Ses concerts sont ciblés sur des thèmes particuliers : chants de Bigorre, du Pays Basque, d'Espagne, d'Italie. Il aborde évidemment le répertoire d'opérettes de Francis Lopez.

Mais son plus grand plaisir est la « Soirée Lyrique en l'Eglise de votre village ». Il y interprète les plus grands airs de ténor en rajoutant une présentation de chaque oeuvre et de chaque compositeur : airs d'Opéras, musique classique ou sacrée.

Il a déjà enregistré quatre albums CD que l'on peut se procurer lors de ses concerts. Il est possible de le joindre au 05 62 95 27 33



**Robert BERNAD a interprété les œuvres suivantes devant une quarantaine de personnes, toutes sous le charme de sa voix de ténor :**

- ARIA « Caro moi ben » : Umberto Giordano
- Panis Angelicus : César Franck
- L'Elisir d'Amore « Una furtiva lagrima » : Gaetano DONIZETTI
- Tosca : Giacomo Puccini
- Avé Maria : Frantz Schubert
- Turandot : Giacomo Puccini
- Agnus Dei : Georges Bizet
- Avé Maria : Charles Gounod
- Pieto Signore : Alessandro Stradella
- Vittoria Vittoria : Gian Giacomo Carissimi
- Los Angelitos Negros: Antonio Machin.

## REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

Les demandes d'inscription ou de radiation sur la liste électorale seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2008.

Toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter elle-même, a la possibilité d'adresser sa demande sous pli recommandé, ou de la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

### Sont intéressés par cet avis :

- les jeunes gens et jeunes filles qui atteindront l'âge des 18 ans avant le dernier jour de février 2009
- les personnes nouvellement naturalisées
- les personnes nouvellement arrivées à Soues
- les personnes dont l'interdiction électorale est arrivée à expiration
- enfin, les personnes ayant tout simplement négligé, jusqu'à présent, de se faire inscrire.

### Pour s'inscrire, il y a lieu de se munir :

- d'une pièce d'identité (toute pièce justifiant la nationalité française)
- d'un justificatif personnel de domicile (quittance de loyer, EDF, téléphone, avis de versement de prestations familiales, ...)
- ou, en qualité de contribuable, présentation pour les 5 années précédentes, d'une des contributions directes communales

### Par ailleurs, il est recommandé aux personnes :

- ayant changé de domicile dans SOUES
  - ayant constaté une erreur sur leur carte électorale (adresse mal libellée ou incomplète)
  - n'ayant pas reçu leur carte électorale
- de se présenter au Secrétariat de Mairie, munies d'un justificatif de domicile.

**Les inscriptions seront prises jusqu'au mercredi 31 décembre 2008 à 17h.**

Pour information : le mercredi 24 décembre 2008, le Secrétariat de Mairie sera fermé à 16h.

## PERMANENCE

### Permanences de Gérard BOUBE, Conseiller Général et de sa remplaçante, Marie Paule BARON, durant le 1er semestre 2009

Ces permanences auront lieu sans rendez-vous, dans les différentes Mairies, selon le calendrier suivant :

Lundi 26 janvier à **Odos**, de 16h30 à 17h30  
Jeudi 5 février à **Hiis**, de 16h à 17h  
Vendredi 6 février à **Horgues**, de 18h à 19h  
Vendredi 27 février à **Laloubère**, de 18h à 19h  
Vendredi 6 mars à **Saint Martin**, de 18h à 19h  
Vendredi 13 mars à **Soues**, de 18h à 19h  
Vendredi 20 mars à **Arcizac**, de 18h à 19h  
Vendredi 27 mars à **Momères**, de 18h à 19h

Lundi 6 avril à **Odos**, de 16h30 à 17h30  
Jeudi 9 avril à **Hiis**, de 16h à 17h  
Vendredi 10 avril à **Horgues**, de 18h à 19h  
Vendredi 24 avril à **Laloubère**, de 18h à 19h  
Vendredi 15 mai à **Saint Martin**, de 18h à 19h  
Vendredi 22 mai à **Soues**, de 18h à 19h  
Vendredi 29 mai à **Arcizac**, de 18h à 19h  
Vendredi 19 juin à **Momères**, de 18h à 19h



**GOUTER DES SENIORS**

## **Michel DANEY et Daniel EPI animeront le Goûter des Séniors 2009**

L'un chanteur et Landais depuis toujours, l'autre musicien et conteur bigourdan dans l'âme, vous viendrez rire aux bonnes histoires que Daniel vous racontera et écouter le répertoire traditionnel du Grand Sud-Ouest de Michel.

Quand on voit ces deux là, on se dit : heureusement qu'il en reste des comme ça ! Venez à l'invitation de la Municipalité, vous serez certains de passer un bon moment et de débiter la nouvelle année dans la joie et la convivialité.

### **\* INVITATION AU GOUTER \***



Le traditionnel goûter offert par la Municipalité aux personnes de 60 ans et plus, à l'occasion de la nouvelle année, se déroulera

**le mercredi 14 janvier 2009, à 14h à la salle polyvalente à SOUES**

Si vous souhaitez venir apprécier le talent de nos deux artistes et participer au goûter qui suivra, vous êtes invité à retourner le coupon ci-dessous, ou à vous faire inscrire au Secrétariat de Mairie, *jusqu'au lundi 5 janvier 2009*.

### **BULLETIN D'INSCRIPTION AU GOUTER DU 14 JANVIER 2009**

NOM : ..... Signature :  
Prénom : .....  
Adresse : ..... Nombre de personnes : .....

## **La Vie Scolaire**

### **CONSEIL LOCAL FCPE DE SOUES**



Le Conseil Local FCPE est composé des délégués des parents d'élèves des trois écoles de SOUES. Notre rôle est de consolider les besoins des écoles et de mener des actions auprès de la mairie, des équipes pédagogiques, de l'inspection académique...

Les valeurs que nous défendons sont la laïcité, la gratuité, la réussite de tous les jeunes et l'égalité des chances.

Malheureusement aujourd'hui l'éducation est pilotée de manière uniquement comptable. Ceci nous annonce des années difficiles avec les menaces de suppression de poste d'enseignant dans les écoles et le périscolaire, les RASED (Réseaux d'aides aux élèves en difficulté) ..

Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans la scolarité de vos enfants, vous pouvez nous écrire (Boîte aux lettres en l'entrée des écoles) et mieux nous rejoindre pour réfléchir et agir.

En ces temps privilégiés pour les enfants tout le conseil local vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

# La Vie Scolaire

## ECOLE BARROQUERE-THEIL

C'est dès le début d'année, au mois d'octobre, que les élèves de la classe de CE2 avec l'incontournable Isabelle Girault et leur enseignante Patricia Saint-Crit sont partis à l'aventure et à la recherche des hommes de CRO-MAGNON lors d'une classe de découverte sur la préhistoire et la spéléologie.



les hommes préhistoriques faisaient du feu, construisaient des outils et peignaient sur les murs. Pris d'un désir de ressembler à nos ancêtres, les enfants se sont lancés et ont peint sur les murs avec différents matériaux et pigments.

C'est à AUZAT que tout ce petit monde s'est lancé dans diverses activités et visites. Dans le parc de la préhistoire à Tarascon-sur-Ariège, ils ont compris comment

Et l'aventure s'est poursuivie avec la visite de la grotte de Niaux où ils ont pu admirer de magnifiques peintures pariétales et celle de la grotte de la Vache où ils ont découvert une grotte refuge .

Mais leur soif d'aventure ne s'arrêtait pas là et c'est dans la grotte de l'Hermite que nos vaillants petits aventuriers ont vécu leurs plus grands moments d'émotion. Accompagnés de guides et équipés de casque et de lampes, les voici partis à la découverte de cette magnifique grotte : les enfants deviennent des guides et doivent amener les adultes, à la salle des merveilles. Ils doivent ramper, se hisser et parfois aussi rester un peu coincés ! Mais ils traversent de superbes salles avec des concrétions, des stalactites et des stalagmites. Le cycle de l'eau leur est expliqué mais ils l'ont déjà étudié en classe et ils peaufinent leur savoir. Ils écoutent le silence dans le noir le plus absolu, se perdent dans le labyrinthe avant de ressortir à l'air libre.

Que d'émotion mais que de bonheur!

## ECOLE JEAN-JAURES

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école accueille deux nouveaux enseignants : Mademoiselle MIQUEU est remplacée par madame FELTES et madame PASCUAL par madame BAQUE-HAUNOLD qui est nommée sur un poste fléché anglais.

La répartition des classes est la suivante :

Madame BAQUE-HAUNOLD : CM1/CM2

Monsieur PREAU : CE2/CM1

Madame FELTES : CP/CE1

Madame NIVON : CP/CE1

Depuis le début de l'année, les CP, les CE1 et les CM1/CM2 travaillent sur le thème de l'eau, aidés en cela par un conseiller(CPIE) qui leur fait comprendre combien celle-ci est précieuse.

Les CE2/CM1 ont abordé la notion de différence en étudiant un pays d'Afrique : autre culture et autres conditions de vie. Ils projettent de correspondre avec une classe du Mali.



## ECOLE MATERNELLE

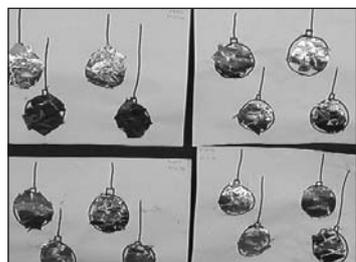
Les préparatifs de la fête de fin d'année battent leur plein à l'école maternelle de Soues.

Au programme du 19 décembre : visite du Père Noël à l'école, les bras chargés de cadeaux collectifs, spectacle de Cirque, Goûter, le tout financé par la Mairie de Soues.

Les enfants envisagent de se rendre à la Poste (de Soues, bien sûr) pour envoyer leur lettre au Père-Noël.

Chaque jeudi matin, tous les élèves se retrouvent pour répéter les chants qu'ils interpréteront avec conviction, si ce n'est avec justesse, devant le Père-Noël.

Les enfants vont aussi décorer l'école, la salle de jeux, les vitres des classes..



## LA CAHUTE AUX MOULES



Qu'il eut été dommage de laisser sommeiller ce site d'exception qu'est le « Bar du Lac ».

Après plusieurs consultations, la candidature de Mr MENDEZ, alias Luigi, a été retenue.

Après 6 mois d'activité, bilan plus que positif, 4 emplois à la clef, la fréquentation va crescendo. Pour la saison estivale à venir, Luigi proposera en plus d'une carte de moules et autres mets de qualité, des salades et pizzas à emporter, sauf le jeudi pour ne pas

concurrencer « Pizza 13 » installé depuis pas mal de temps en face la pharmacie, respect Luigi ! Toujours pour l'été prochain, la terrasse présentera un visage différent, côté déco s'entend, le maître des lieux nous a confié qu'il aimerait fleurir toute la partie extérieure de l'établissement, mais il craint que les tristes individus qui fréquentent le lieu aux heures de fermeture nocturne, ne supportent pas les fragrances de géraniums et autres inflorescences, passons sur les dégradations en tous genres ? Que dire de ces inscriptions qui rendent encore plus ridicules leurs pisseurs de copies. Vivement le jour où les parents de ces chérubins devront mettre la main au porte monnaie pour réparer les dégâts de leur progéniture.

*René MANGIN*



## MAGNETISME A VOTRE DOMICILE

Annie Martin, résidante à Soues a réalisé ce don qui l'habite depuis des années.

Après plusieurs années, Annie décide de s'installer magnétiseuse pour les personnes, mais aussi pour les animaux du plus petit (chat) au plus gros (vache) etc...

Ce don, elle le dispense en se déplaçant au domicile des gens qui font appel à elle.

Pour l'aider à créer son entreprise, elle a sollicité l'association de gestion Arte afin d'effectuer un stage de 160 heures, puis Crescendo, couveuse d'entreprise, qui l'accompagne et lui apporte son aide, sans l'assister.

Ce don l'anime depuis longtemps, mais elle l'avait quelque peu occulté, du fait de son ancien métier, la coiffure.

Tout a commencé, il y a huit années avec un ami qui avait un petit souci de santé. Après imposition des mains, elle a pu guérir ce patient.

Depuis, elle a beaucoup travaillé de façon à se perfectionner. Annie aime le relationnel, les gens, les animaux.

Elle est satisfaite de constater, qu'avec deux séances ou trois, une personne n'a plus rien.

Annie rappelle que tout en pratiquant le magnétisme, il ne faut jamais faire cesser un

traitement médical prescrit par un professionnel de santé. Il ne faut pas formuler de diagnostic, mais s'assurer que le client ait consulté un médecin auparavant, respecter le secret professionnel, tout en précisant qu'il n'y a aucune nécessité de se dévêtir.

Le magnétisme consiste à faire passer l'énergie avec les mains, les doigts au niveau du corps à magnétiser.

Le magnétisme se pratique avec prudence ; cela demande une préparation et une forte concentration avant et pendant chaque séance..

La durée des séances dépend de chaque cas et peut varier de 40 minutes à une heure. Pour les animaux de 30 à 40 minutes.

Le tarif est de 40€ + 5€ supplémentaires, au delà de 30 kilomètres.

**Pour la contacter :**  
**06.14.74.36.96**



## Les Cousins

À vous de retrouver toutes les possibilités de remplacer le joker.

Exemple : ON?LE (2) - Solutions C et G.

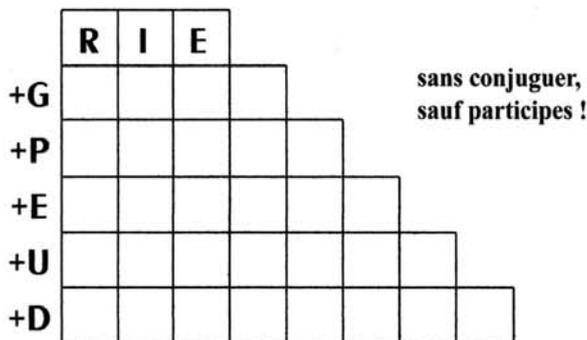
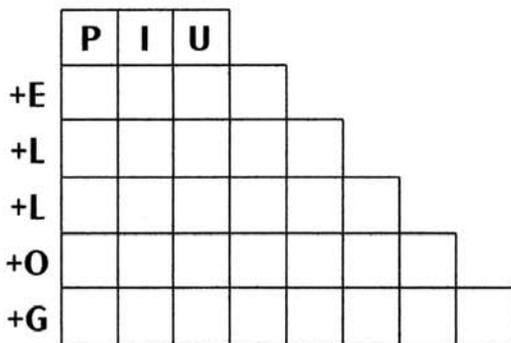
- |               |                 |
|---------------|-----------------|
| 1. ?USE (4)   | 7. FL?SH (2)    |
| 2. AL?A* (4)  | 8. M?SSE (4)    |
| 3. ?ETON (5)  | 9. ?AMBA* (7)   |
| 4. MO?T (3)   | 10. C?AR (2)    |
| 5. ?ALOIR (3) | 11. HA?PE (3)   |
| 6. ?ACK (5)   | 12. DO?TEUR (2) |

## Sept + ?

Retrouvez les mots de 8 lettres résultant de l'opération indiquée. Les solutions sont uniques, et de vocabulaire courant.

- |            |   |   |   |       |
|------------|---|---|---|-------|
| 1. HALETAT | + | P | = | ----- |
| 2. EMOTION | + | Y | = | ----- |
| 3. ABRICOT | + | R | = | ----- |
| 4. ABRUTIE | + | E | = | ----- |
| 5. VIVEUSE | + | N | = | ----- |
| 6. BEGUARD | + | E | = | ----- |
| 7. TRIPOUS | + | E | = | ----- |
| 8. ELIMAIT | + | S | = | ----- |

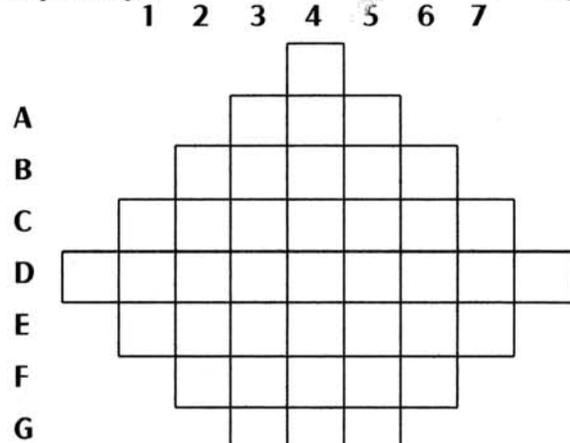
## Escalettres



## Ana-Croix-Zée

Retrouvez, grâce aux tirages, les 14 mots remplissant cette grille sans case noire.

Attention ! Le nombre d'anagrammes éventuelles n'est pas indiqué.



HORIZONTALEMENT

- A. ORT
- B. BEERU
- C. AEGORTU
- D. AAHILNSST\*
- E. AACIQTU
- F. EILTU
- G. AET

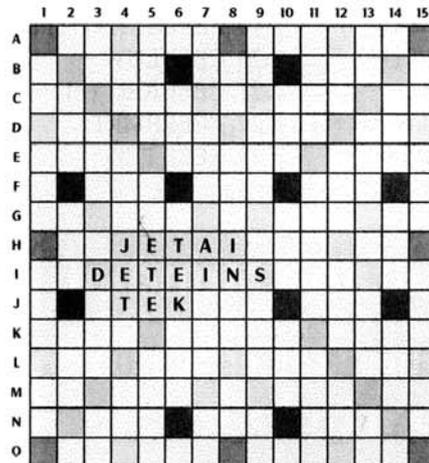
VERTICALEMENT

- 1. CNO
- 2. ABTTU
- 3. EEIQRU
- 4. EIOPRSTUU
- 5. AAALLRT
- 6. AEEGI
- 7. SET

## Maxigrille

Quel est le top au 4ème coup avec les tirages suivants ?

- 1. AAENSUX
- 2. AILSSTU
- 3. EEFIRRZ
- 4. CEGHNOU
- 5. ABEEFLZ



Facile

Jouez !